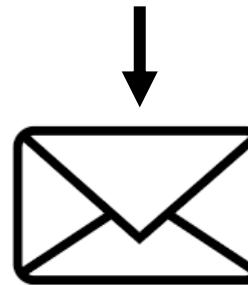
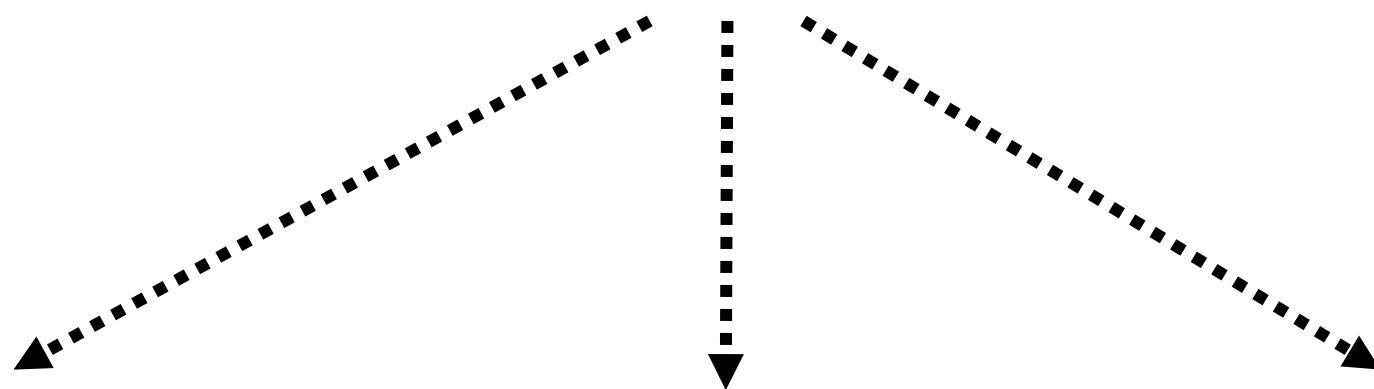


Vous êtes malade ? bloqué ? Vous n'allez pas pouvoir assurer vos cours ?



inspe-absence-enseignant@univ-lyon1.fr



Les collègues de l'accueil
vont pouvoir renseigner
les étudiants qui sont
présents sur le site

=> affichage à l'accueil

ADE pourra être mis à jour

=> La salle prévue sera remplacée
par la mention :
« *Cours NON assuré - Prof Absent* »

Le service RH
pourra vous contacter

=> formalités administratives
(ex : cas d'un arrêt de travail)